

Avis public



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 2 décembre 2014, à 19 h, en la salle 205 de la mairie d'arrondissement de Verdun située au 4555, rue de Verdun, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour le bâtiment portant l'adresse 185 à 195, 3^e Avenue de façon à :

- Permettre de déroger à la marge avant minimale de 3 m prescrite à la grille des usages et normes H02-21. La marge avant du volume construit de la cage d'escalier étant de 2,25 m.

Lors de cette séance du mardi 2 décembre 2014 à 19 h, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 13 novembre 2014

Caroline Fiset, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement